



ÉCRIVAINNE OU ÉCRIVAIN EN RÉSIDENCE

Librairie Racines

Présentation du programme

Résidence se déroulant en 2021

Montréal 

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) collabore avec l'Association des libraires du Québec (ALQ) pour offrir une résidence d'écrivaine ou d'écrivain pour adultes. Cette résidence se tiendra à la Librairie Racines située au 6524 rue St-Hubert à Montréal, à l'hiver et au printemps 2021, soit de février à mai 2021.

Objectifs de la résidence

Cette résidence d'écrivaine ou d'écrivain est une résidence de création qui s'accompagne d'un projet de médiation culturelle². Elle a été développée en fonction des objectifs suivants :

- Permettre à une écrivaine ou un écrivain de prendre contact avec le public tout en réalisant un projet artistique de concert avec les gens de la communauté et en poursuivant son travail de création grâce à la rémunération qu'elle ou qu'il recevra pour cette résidence;
- Familiariser le public qui fréquente la librairie avec le travail de l'écrivaine ou l'écrivain - le travail de création littéraire donc, de même que toutes les dimensions plus prosaïques qui peuvent s'y rattacher;
- Mettre une écrivaine ou un écrivain au service de la population;
- Renforcer le rôle de passeur culturel que les libraires jouent dans leur communauté.

Description du projet de médiation culturelle

La Librairie Racines propose « Imaginer l'avenir » comme thème qui inspirera le projet de médiation culturelle accompagnant cette résidence qui s'étalera sur quatre (4) mois, soit de février à mai 2021. Cette période est apparue comme étant minimale aux instigateurs de ce projet pour que l'écrivaine ou l'écrivain occupe adéquatement les lieux et s'en imprègne, pour qu'elle ou qu'il devienne en quelque sorte le « fantôme » de la librairie.

L'écrivaine ou l'écrivain qui occupera cette résidence se rend disponible environ huit (8) heures par semaine dont certaines doivent être faites dans la librairie qui reçoit l'écrivaine ou l'écrivain. Si les activités de l'écrivaine ou l'écrivain peuvent varier selon ses compétences et ses intérêts, elle ou il ne peut cependant pas se désister du projet de médiation culturelle qu'elle ou qu'il doit élaborer avec et dans sa communauté. C'est d'ailleurs principalement en fonction de la pertinence des projets qu'ils soumettront que les candidates et les candidats seront évalué(e)s. Il s'agit donc d'une résidence d'artiste où l'écrivaine ou l'écrivain peut s'inspirer de sa communauté, mais doit aussi lui redonner. De même, l'écrivaine ou l'écrivain pourrait aussi

² « Une véritable démocratisation culturelle ne passe donc plus seulement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée sur la demande. Cette action porte un nom : la médiation culturelle. Passeur, accompagnateur, messenger, cet intermédiaire humain qu'est le médiateur culturel va vers les publics potentiels pour promouvoir, expliquer, voire faire adapter en retour les services culturels. Il permet aux personnes et aux groupes auxquels il s'adresse de mieux se reconnaître dans leurs institutions culturelles et de se les approprier, qu'il s'agisse de clientèles exclues ou simplement de citoyens déjà abondamment sollicités dans leur vie quotidienne. Il fait en sorte que chacun se sente partie prenante de l'expression culturelle et de la mémoire collective. » Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. P. 20.

travailler à des projets avec des artistes d'autres disciplines selon ses affinités et les budgets qui pourraient être mis à sa disponibilité.

Par ailleurs, l'écrivaine ou l'écrivain pourra, toujours selon ses compétences, intérêts et habilités, faire des lectures ou des rencontres englobant toutes les dimensions de son travail artistique, et ce, en s'adressant à différents publics. Pour ce faire, elle ou il pourra compter sur l'appui et l'expertise du personnel de la librairie et profiter des possibilités offertes par les animations déjà en place. Elle ou il pourrait aussi faire du «coaching», ou parrainage littéraire, si elle ou s'il en a envie, tout comme elle ou il pourrait remplir des activités d'écrivaine ou d'écrivain en mettant sa plume directement au service de ses concitoyennes et concitoyens.

Aide financière accordée

L'écrivaine ou l'écrivain recevra une bourse de 7 000 \$ en provenance du CAM. L'ALQ et la Librairie Racines contribueront toutes deux à la promotion de ce projet et fourniront le soutien logistique nécessaire.

Critères d'admissibilité

Toute écrivaine ou tout écrivain pour adultes, incluant les bédéistes, qui veut soumettre sa candidature à cette résidence doit répondre aux exigences suivantes :

- Être une écrivaine professionnelle ou un écrivain professionnel, soit avoir publié au moins deux (2) livres littéraires chez des éditeurs reconnus et agréés;
- Être domiciliée ou domicilié sur l'île de Montréal.

Évaluation des demandes

L'ALQ, en concertation avec une représentante ou un représentant du CAM et une représentante ou un représentant de la Librairie Racines, procédera à une évaluation des demandes soumises selon les principaux critères d'analyse suivants :

- La qualité artistique et didactique du projet de médiation culturelle présenté ainsi que sa pertinence en fonction de la citation proposée;
- L'apport à la communauté et à la librairie;
- La capacité de l'écrivaine ou de l'écrivain de mener à terme son projet.

Marche à suivre pour présenter une demande

Toute écrivaine ou tout écrivain qui désire soumettre sa candidature pour la résidence d'écrivaine ou d'écrivain à la Librairie Racines doit faire parvenir le résumé de son projet accompagné d'un curriculum vitae. Elle ou il peut également inclure à sa demande d'autres documents qu'elle ou qu'il jugerait pertinents : dossier de presse, principales réalisations en rapport avec le projet de médiation culturelle présenté, lettres d'appui, etc.

Date d'inscription

La date limite d'inscription à la résidence de la Librairie Racines est le **lundi 30 novembre 2020, avant 23 h 59**. Les candidates ou les candidats recevront une réponse au plus tard en décembre 2020.

Obligations de l'écrivaine ou de l'écrivain

L'écrivaine ou l'écrivain qui aura occupé la résidence devra rédiger un rapport succinct de son expérience. De même, les responsables de ce projet lui demanderont également de collaborer à leur processus d'évaluation de l'expérience.

Renseignements

Pour adresser un dossier de candidature ou pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Katherine Fafard
Directrice générale
Association des libraires du Québec
483, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1J8
Bureau : (514) 526-3349 # 21 | Cellulaire : (514) 707-3349
kfafard@alq.qc.ca